

Bulletin-réponse

Nom

Prénom

Prénom de l'enfant

Adresse

Tél.

Courriel

Mon enfant va à : l'école maternelle

l'école élémentaire

Je suis intéressé(e) par cette initiative et je souhaite être associé(e)
au dispositif Pédibus

oui non

Disponibilité pour l'accompagnement des enfants
(indication optionnelle) :

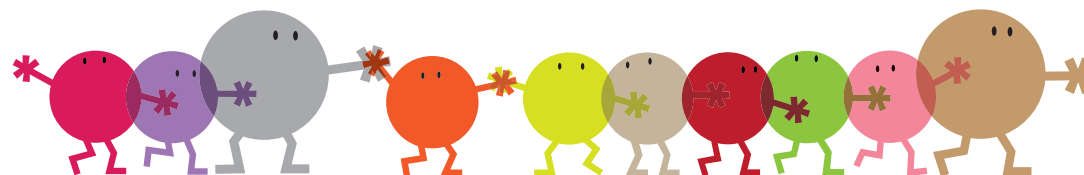
Jour(s) de la semaine

Fréquence

Je propose un itinéraire pour la rentrée prochaine

Merci à vous !

Bus pédestre expérimental pour les écoles de Cachan



pédibus

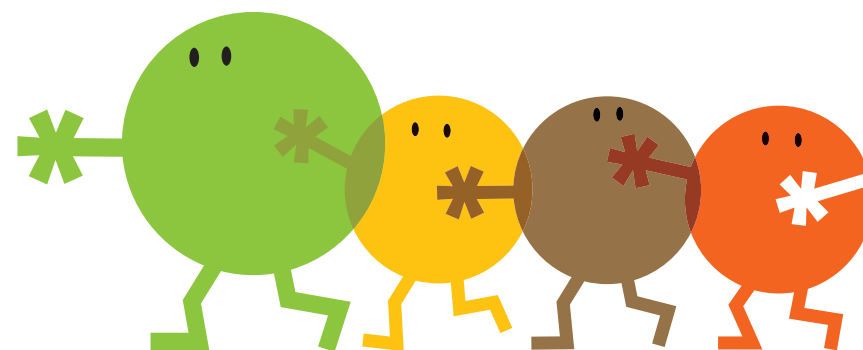


pédibus

Marchons vers l'école...

Vous avez des questions ?

- Un mot dans la boîte aux lettres des associations de parents d'élèves
- Vous pouvez aussi appeler au 01 49 69 69 23



Conception graphique : La Graphistère. Impression : Polycolor - 2008

Avec le soutien de la municipalité
et des associations de parents d'élèves



Pédibus, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un accompagnement par des parents, organisés entre eux, des enfants à pied vers l'école. Le principe est simple : une « ligne » pédibus, comparable à celle d'un transport en commun, est mise en place avec un départ, des arrêts avec des horaires précis et fixes le long du parcours de la ligne et un terminus : l'école.

Quels sont les avantages pour moi ?

Plus de sécurité

Moins de trafic aux abords des écoles, moins de stationnement anarchique.

« Cela permet de diminuer les risques d'accidents. »

Du stress en moins

Moins de précipitation pour les parents et les enfants.

« Les enfants partagent le trajet avec leurs camarades. Ils arrivent en classe plus calmes, plus détendus et plus réceptifs. »

Un environnement plus sain

Moins de pollution à proximité des établissements scolaires, moins de bruit.

« Je participe ainsi concrètement aux efforts communs en matière de développement durable et j'économise de l'essence ! »

Plus pédagogique

Des enfants encadrés acquièrent plus tôt un comportement responsable dans la rue.

« Cela permet à mon enfant de se familiariser avec le respect des règles de conduites et d'apprendre les consignes à respecter lors de déplacements piétons dans l'espace urbain. »

Plus de convivialité

Cela renforce le lien social dans le quartier.

« Je fais la connaissance de parents d'élèves, une vraie solidarité se met en place ! »

Questions pratiques...

Qui accompagne ?

Cet accompagnement est organisé et mis en place par les parents. Les agents municipaux assurent la sécurisation des passages piétons sur les axes les plus fréquentés.

Que dois-je faire ?

Inscrire mes enfants au préalable sur la ligne mise en place et m'inscrire comme accompagnateur certains jours (exemple : tous les mardis et vendredis matin, ou un jeudi sur deux...).

Comment se décide le parcours de la ligne ?

C'est le premier travail de préparation qui va être fait entre les parents porteurs du projet et la Mairie. Pour cela, une liste de parents souhaitant participer à cette initiative doit être déterminée...

Passez à l'action et inscrivez-vous vite !

Faut-il une assurance spécifique ?

Non, votre assurance civile personnelle suffit.

Quel rôle joue la Mairie ?

Elle aide à la mise en place du dispositif, en particulier pour les points de rendez-vous, l'implantation de panneaux signalétiques, et fournira des accessoires d'identification (brassards ou gilets réfléchissants par exemple). Elle accompagne l'initiative en matière de communication.

Mon enfant est en maternelle, peut-il en bénéficier ?

Oui, si le nombre de parents est suffisant. Une petite étiquette avec le numéro de la classe et les indications cantine/goûter peut être prévue. L'indication du nom de la personne récupérant l'enfant à la sortie de la classe peut être aussi prévue.

Au printemps 2009, une première ligne de Pédibus a été expérimentée avec les parents d'élèves du groupe scolaire Carnot. Depuis la rentrée scolaire 2009/2010, cette ligne, qui comporte 4 arrêts, est désormais effective et connaît un succès croissant !



Bulletin-réponse

Coupon à remplir et à remettre à l'enseignant de votre enfant (voir au dos).

